



e-LEARNING

Avec la demande grandissante du télétravail et avec les restrictions de déplacements, depuis quelques mois, le préfixe « E » pour web numérique & cyber, et « LEARNING » pour apprentissage, le **E-LEARNING** « Formation sur internet », n'a jamais autant été d'actualité, ni eu sa place.

Son but : Obtenir un certificat d'aptitudes ou de connaissances, et surtout, d'améliorer son capital connaissance dans un ou son domaine.

16 NOVEMBRE 2020



Cabinet de Formation, Performances & Développement Commerciales / Managériales
Cabinet d'Audit, de Recrutement & Onboarding, Accompagnement, Optimisation & Organisation

Créé par : **Guy ROUET**



LES FORMATIONS "E-LEARNING" :

DÉFINITION & AVANTAGES DE CES NOUVEAUX MOYENS D'APPRENTISSAGE.

→ DEFINITION :

Dispositif d'apprentissage organisé à distance et en ligne, à partir d'outils informatiques tels que : « ordinateur, tablette, smartphone » avec une connexion internet. Consiste à mettre à disposition d'un apprenant(e), ou d'un groupe d'apprenant(es), des modules délivrant un contenu pédagogique qui peuvent inclure différentes interactions comme : Mini jeux, Questionnaires à choix multiple, et Quiz.

Connu aussi sous d'autres appellations :

- ✚ L'Apprentissage en ligne
- ✚ La Formation à distance
- ✚ Le Cyber apprentissage
- ✚ L'Apprentissage virtuel
- ✚ La Formation en ligne
- ✚ L'Apprentissage par internet



L'e-learning : outil qui induit une nouvelle manière d'apprendre et surtout, de se former.

Dans sa définition : « *il est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet, afin d'améliorer l'apprentissage, en facilitant l'accès aux ressources et aux services, dans les échanges et la collaboration à distance* ».

En ces moments compliqués pour organiser et déployer une formation classique "en présentiel", au lieu que l'apprenant(e) aille au formateur, c'est le formateur qui, par l'intermédiaire de la connexion internet, viendra à l'apprenant(e).

« Dans le cadre de la formation professionnelle, le collaborateur pourra donc continuer à apprendre et se former depuis son lieu de travail ou de chez lui ».

La salle de formation se déplacera virtuellement dans l'entreprise et-ou, chez les apprenant(es).



Le formateur transmettra aux apprenant(es) « avant, pendant et après » la ou des formations, les documents électroniques (*écrit, audio ou vidéo*). Ceux-ci (celles-ci) pourront donc tranquillement les consulter depuis leurs lieux de travail ou depuis leur domicile (*confinement / télétravail*).

Une formation « *en distantiel* », pourra être également et totalement consacré à **un accompagnement individualisé**.

“La pédagogie en sera adaptée à chacun(e)”.

Rappel des principales caractéristiques de l'e-learning

✚ On parle d'abord de formation « *synchrone* », lorsque le formateur et le ou les apprenants(es) sont dans le même espace-temps (**Visioconférence, Webinaire ou "Chat"**).

✚ On parlera de système « *asynchrone* », s'il existe un délai entre le moment où l'enseignement et la formation sont enregistrés et celui où ils sont visionnés.

✚ Il y aura des formations 100 % en ligne : tout se fait à distance avec de nombreux outils qui permettent le tutorat ou le mentoring à distance comme : « smartphone, Skype et autres outils comme le bien connu, webconférence, et/ou les réseaux sociaux et courriels ».

✚ Il sera également possible dans certain cas, de mettre en place le (**Blended Learning**), qui combine l'e-learning à l'apprentissage, regroupant le « *distanciel & présentiel* ».

Amélioration de la qualité de l'apprentissage

L'e-learning permet de proposer des contenus pédagogiques aux apprenant(es), en utilisant l'outil informatique pour : « les gérer, les administrer et les suivre dans leur progression ».

L'e-learning permet de combiner les atouts des différentes approches avec divers moyens d'interagir (*Web 2.0*). On peut faciliter la formation et l'apprentissage, en se servant des partages de documents, des médias sociaux, comme (les groupes Facebook ou le réseau social de l'entreprise).

- ✓ On adaptera le parcours de formation pour chacun des apprenant(es) et gérerons ensemble les profils différents.
- ✓ On pourra également dans d'autres cas, choisir de faire des modules courts de type « **micro Learning** ».
- ✓ On pourra aussi mettre à jour les formations, les ajouter ou les retirer des modules.



E-learning et digital learning :

Le digital Learning élargit le champ des possibles, par rapport à l'e-learning. Il englobe différentes interactions qui peuvent se combiner entre elles, qu'elles soient numériques ou pas.

Parmi les dispositifs les plus connus et emblématiques, on retrouvera la vidéo, (*beaucoup plébiscitée*), mais également, tous les dispositifs ludiques (**Serious Game, Reality immersive**) sans oublier le **social Learning**, qui lui, propose un apprentissage avec les autres & par les autres.

Le fondamental dans la formation à distance, est de ne jamais laisser à penser aux apprenant(es), qu'ils-elles sont seul(es) face à leur écran et ils ou elles ne seront pas tenté(es) d'abandonner face à leurs difficultés.



Définies comme l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et à des services, par des échanges et de la collaboration à distance, les formations **e-learning**, (aussi appelées formations **digital learning**), se présentent comme les solutions alternatives aux formations classiques en présentielles, pour les apprenants et formateurs.

Bien que ludiques, dynamiques et connectées, les formations **e-learning** sont encore trop peu utilisées dans certains cadres professionnels, et nécessitent une réelle présentation de leurs avantages.

Quels sont les avantages des formations e-learning ?

- La flexibilité et comment s'adapter à chaque niveau de compétences.

Le **e-learning** est basé sur un modèle de formation et d'apprentissage flexible. Chez NEW START CONSULTING Formation, le **e-learning** est conçu sous forme de modules de formation en ligne, adaptés à tous les types d'apprenant(es) et de tous niveaux de compétences.

Cette flexibilité répond aux besoins des salarié(es) de pouvoir se former à de nouvelles compétences et au maintien de ses compétences, soit avec des formations initiales, soit de recyclage.

Formations e-learning



→ Une formation accessible partout, voir presque tout le temps

Certaines formations **e-learning** peuvent être disponibles plus librement à l'apprenant(e). Il - elle ne sera pas forcément contraint à des horaires définis. Cet avantage profitera dans ce cas à l'employeur, qui peut choisir d'attribuer un créneau horaire à son salarié pour se former sans dépendre d'un calendrier de formation soit fixe, soit imposé selon les disponibilités des formateurs internes ou d'un organisme de formation.

L'accessibilité des formations **e-learning** permet également à l'apprenant de se former dans tous lieux. Le fait de pouvoir suivre une formation en ligne permet d'accéder à ses contenus dans différents types d'environnements de travail délocalisés. Seuls un ordinateur ou une tablette ainsi qu'une connexion internet, sont nécessaires.

+ Utiliser des outils actuels pour profiter des innovations

Nombreuses sont les entreprises à développer leur projet de digitalisation. Pour cela la formation digitalisée avec le **e-learning** s'adapte aux nouvelles exigences d'utilisation de supports dématérialisés.

L'apprentissage avec les nouvelles technologies que propose le **e-learning**, permet le développement de compétences transverses, ainsi qu'une sensibilisation au numérique pour les profils de salarié(e)s les moins habitués.

Apprendre sur des tablettes, une application mobile ou encore des casques de réalité virtuelle, constitue une modalité d'apprentissage actuelle et innovante, au bénéfice des apprenant(es).

+ Dynamiser les formations autour d'une communauté

Le dynamisme est une force indéniable des formations **e-learning**. Au cours de ses formations, l'apprenant(e) devient acteur de sa formation professionnelle, notamment en pouvant interagir avec d'autres personnes.

Les solutions de formation **e-learning** Formation intègrent la création de groupes dynamiques dans une communauté globale d'apprenant(e)s au sein de l'entreprise. L'interaction entre les membres de la communauté se formalise avec un module de « *chat* », une messagerie entre participants, rassemblés autour d'un forum participatif, lieu d'échange où chacun peut trouver réponse à ses questionnements.

Les points forts du e-learning :

- Le **e-learning** pourra être suivi soit en « *asynchrone ou en synchrone* ». C'est à dire qu'il n'y aura pas toujours d'heures prédéfinies pour suivre certains modules, comme les exercices à préparer.
- Pour les préparations en amont des formations et des apprentissages, chacun(e) pourra le faire à son rythme et toujours en amont de la ou des journées arrêtées, pour échanger, corriger et former. Les apprenant(es) pourront donc pour certaines formations, prendre le temps d'assimiler le-les concepts, tels que les Web Conférences et les Chats. L'avantage avec le **e-learning**, c'est sa souplesse.
- ✚ Donc réduction des coûts de déplacements et d'organisation avec nos formations à distance (*possible aussi sur plusieurs fuseaux horaires*).



Vous pourrez délivrer à vos collaborateurs la ou les formations qu'ils-elles leurs faudra, et au moment où ils en ont réellement besoin.

Nous pouvons délivrer le ou les modules de **e-learning** souhaités et le faire partager facilement à vos équipes d'apprenant(es), au lieu d'organiser des sessions en présentiel à chaque fois qu'un besoin précis se présente.

Tous les facteurs ci-dessus se traduisent par de réelles économies pour vous, lorsque vous souhaiterez pour des questions de facilité et d'organisation, remplacer « certaines des formations présentiellees » par :
des « **modules e-learning** »

Avec un module **e-learning**, vous serez certain que l'ensemble des apprenants aura accès au même contenu. Car dans les conditions actuelles des formations présentiellees (pandémie de COVID 19), les contenus peuvent être amenés à devoir varier en fonction du ou des jours possibles et du public d'apprenant(es) disponibles à date.

Ces conditions auront une incidence sur la formation ou l'apprentissage.

Du côté des employeurs et des responsables formation des entreprises, la souplesse de planification des heures de formation est un réel avantage pour l'organisation des temps de formation de chaque collaborateur.

En profitant des parcours de formation « **e-learning** », tout DRH ou responsable de la formation au sein d'une entreprise, peut s'éviter de mettre ainsi les salariés en hors production pendant des journées entières.

Le découpage par module, permettra de segmenter les suivis de formation dans le temps, les heures pouvant être lissées sur plusieurs semaines et la production ainsi peu impactée.



→ **(Temps formation réduits = temps en + pour son cœur de métier).**

En profitant de la modularisation simple, salarié(e)s et responsables de formation, pourront ainsi gagner du temps à se former. Ce temps dédié à la formation, réduira les temps de déplacements, d'organisation des sessions et de demande de disponibilité. Chacun(e), bénéficiant ainsi de plus de temps dans son emploi du temps au sein de son service.



→ **(Réduire ses coûts de formation = profiter d'économies d'échelle)**

Pour tout DRH ou responsable formation au sein d'une entreprise, le respect des budgets est une priorité.

Une formation **e-learning**, grâce à sa facilité de mise en place, réduira donc ses frais de structure. Notre coût en sera inévitablement compétitif par rapport à une formation dite « présentielle ».

Ces coûts réduits, conduisant à des économies non négligeables à l'échelles des entreprises sur leur budget formation, permettront de former un plus grand nombre de salarié(e)s, pour un même budget prévisionnel annuel.

Engager tous ses collaborateurs dans sa propre montée en compétences en pouvant se former en tous lieux (*Bureau et/ou maison*) « en télétravail », fera que ceux-ci deviendront responsable de leur propre formation et du développement de leur autonomie.



- « L'acquisition de compétences n'a jamais été aussi simplifiée et rapide qu'avec les modules de formation e-learning.
- La facilité d'accès à la formation et l'apprentissage mis en place ainsi, permettra à chacun(e), de se responsabiliser dans son parcours de formation et ainsi développer son engagement pour sa propre montée en compétences ».



NEW START CONSULTING®

Cabinet Spécialiste en Recrutement & Intégration.
Formateur en Organisation, Optimisation, Développement & Performances commerciales. AMO des Collectivités Locales

<http://www.cabinetnewstartconsulting.com>

newstartconsulting@bbox.fr

Tel : 06.09.34.84.04



Datadock

Organisme
Référéncé

COVID-19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Santé publique France

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Ne pas se serrer la main
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

www.ut-capitole.fr/coronavirus